

C A B I N E T

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES  
ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

SERVICE DU PERSONNEL  
ET DE LA FORMATION

D E C I S I O N

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DES EAUX FORETS CHASSES ET PECHEES

N° 012 /MREFCP/CAB/SG/DSAF/SPF.

(/U la Constitution du 14 Janvier 1995 ;

(/U l'Ordonnance n° 93.008 du 14 Juin 1993, portant Statut Général de la  
Fonction Publique Centrafricaine ;

DGFP

(/U le Décret n° 97.012 du 30 Janvier 1997, portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Action pour la Défense de  
la Démocratie ;

DU

(/U le Décret n° 97.015 du 18 Février 1997, portant nomination des  
Membres du Gouvernement d'Action pour la Défense de la Démocratie et  
son Additif n° 97.043 du 7 Avril 1997 ;

DCF

(/U le Décret n° 98.176 du 3 Juin 1998, portant modification et complé-  
tant les dispositions des Décrets n°s 97.015 et 97.043 des 18.02 et  
7.04.1997, portant nomination des Membres du Gouvernement d'Action  
pour la Défense de la Démocratie ;

S/N°

DU

(/U le Décret n° 98.023 du 12 Février 1998, portant Organisation du  
Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches  
et fixant les Attributions du Ministre ;

(/U la Lettre n° 140/POP/SG, du 17 Août 1998 de Monsieur le Préfet  
de l'Ouhang-Pendé, et la réponse au Questionnaire n°156/MREFCP/CAB/SG/DSAF  
du 03 Août 1998

D E C I D E

**Article 1er.** - Monsieur DOUNIA Arsène, Ingénieur des Eaux et Forêts de 3ème  
Classe, 2ème Echelon, est suspendu de Fonction et de Solde pour une durée de  
Trois (3) mois avec traduction devant le Conseil de Discipline

**MOTIFS:** Vente illégale de la Moto de Service et abandon de poste.

**Article 2.** - Pendant la période de sa suspension, l'intéressé ne pourra  
prétendre qu'au bénéfice de ses allocations familiales.

**Article 3.** - La présente Décision qui prend effet pour compter de la date de sa  
signature sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

AMPLIATIONS :

- MREFCP/CAB..... I
- DG..... I
- DGSCx/DGSRx..... 2
- DGFP..... I
- DCF..... I
- DSAF/SPF..... 2
- PREFET.O.P..... I
- DELEGUE SOLDE..... I
- INTERESSE..... 2
- DOSSIER..... I
- DFOP..... I
- CHRONO..... I

FAIT A BANGUI, LE 17 SEP. 1998

- Joseph G. NOMB A. -